

Licence professionnelle Supervision et traçabilité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Supervision et traçabilité. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02038120

HAL Id: hceres-02038120

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038120>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002939

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Supervision et traçabilité

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003, cette licence professionnelle est portée par l'IUT de Reims-Chalons-Charleville en association avec l'UFR des sciences exactes et naturelles. Elle est localisée à Reims. Les partenariats industriels ne sont pas formalisés. Cette formation intègre les outils matériels et logiciels de la supervision et de la traçabilité. Elle permet aux techniciens d'acquérir des compétences dans ces deux domaines qui sont aujourd'hui, fortement liés aux nouvelles technologies. Les métiers visés sont bien évidemment dépendants du cursus de l'étudiant en amont (Informatique ou Automatique) de la licence.

On retrouve les diplômés dans les métiers de la production : responsable d'équipes de fabrication, chargé d'essais, optimisation des procédés de fabrication, automaticien, du développement d'applications et de projets techniques, veille technologique, chargé d'affaires en traçabilité, de technicien en informatique industrielle mais aussi dans les métiers de l'exploitation et de la maintenance (responsabilité d'un service maintenance), de technicien support et application batch, de consultant avant-vente et technicien MES (manufacturing execution system). Les domaines d'application concernent aussi bien le procédé (manufacturier, batch, continu), les réseaux de transport, et la gestion technique centralisée (GTC) - la gestion technique de bâtiments (GTB). La formation n'est ouverte qu'en formation initiale en présentiel. Son attractivité n'est pas précisée, l'effectif étant par ailleurs strictement limité à seize étudiants. Le recrutement concerne essentiellement des titulaires de DUT ou BTS.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 6 mois sur 2008, 30 mois sur 2005, 2006, 2007)	54/78/88/92 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan présenté est celui d'une formation qui répond à un évident besoin et bénéficie d'un plateau technologique de qualité servi par une équipe pédagogique solide et compétente, quoique légèrement déséquilibrée. La dimension professionnalisante est fortement présente ; ce qui induit une insertion professionnelle globalement satisfaisante. Il apparaît néanmoins quelques faiblesses, voire de vraies fragilités, dont certaines auraient pu être levées par la fourniture d'un dossier plus complet et plus explicite.

La collaboration entre l'IUT et l'UFR des sciences exactes et naturelles, l'adossement recherche et la présence d'une plate-forme technologique de bon niveau apportent aux étudiants un environnement de formation très favorable. Cette licence est par ailleurs bien intégrée à l'offre de formation du domaine « Electronique, électrotechnique et automatique » (EEA) de l'université ; ce que manifeste le peu de poursuites d'études. On comprend donc mal la faible part d'enseignement assurée par des enseignants-chercheurs.

Le petit effectif (limité à 16 étudiants, dû à la capacité en TP) permet de bien encadrer les étudiants et le taux de réussite est très bon (si on retire l'expérience malheureuse conduite avec Campus France). Les porteurs de la licence ont su par ailleurs développer un bon réseau de partenariats avec les entreprises. La formalisation du réseau, existant *via* la plate-forme technologique et *via* la recherche, n'est guère lisible dans le dossier présenté. Les professionnels sont bien présents dans l'enseignement ; leur intervention est à la fois de qualité et dans une proportion bien adaptée. Par contre, le dossier ne permet pas de mesurer quelle est leur exacte participation dans les autres aspects de la formation, hormis la participation au conseil de perfectionnement, sur lequel il manque aussi d'informations précises.

Les données sur l'insertion professionnelle sont nombreuses et globalement fiables (les enquêtes nationales ont des taux de réponse compris entre 73 % et 94 %), malgré de petites contradictions dans le suivi de la promotion 2008. Elles donnent une image positive (8 à 9 diplômés sur 10 sont en emploi), mais la liste des emplois occupés oblige à la nuance. Il existe en effet une forte disparité dans les emplois occupés, ce qui rend difficile d'affirmer la bonne adéquation entre la formation et l'emploi. Il conviendrait que le conseil de perfectionnement se penche sur cette question.

L'absence d'informations dans le dossier (et l'auto-évaluation n'a pas permis de corriger ce manque) sur l'attractivité réelle de la formation crée nécessairement un doute sur son niveau, d'autant que les effectifs sont variables et que la formation ne fut pas ouverte à la rentrée 2008. Ne pas donner d'informations sur une décision d'une telle importance est pour le moins surprenant dans un bilan. Même si dans la partie prospective, il est indiqué que les candidatures ont augmenté et permis d'atteindre l'effectif prévu, on peut légitimement se poser des questions sur ce point. Comme par ailleurs la formation n'accueille aucune personne en formation continue et qu'il n'est pas envisagé d'aller vers l'alternance, il conviendrait que le conseil de perfectionnement et l'établissement se penchent sur une ouverture en direction de nouveaux publics et sous des modes de formation diversifiés. Ceci permettrait aussi de résoudre la difficulté (réglementaire et pédagogique) posée par la possibilité d'accepter des durées de stage allant de quatorze à trente semaines. Si l'auto-évaluation a été conduite avec rigueur, la fiche est de qualité médiocre et la prise en compte des remarques n'a pas permis de combler certaines lacunes du dossier.

- Points forts :
 - Un bon environnement recherche qui offre une remarquable plate-forme technologique.
 - Une bonne insertion professionnelle (quoique inégale en qualité).
 - La bonne présence des professionnels dans l'enseignement, quantitativement et qualitativement.

- Points faibles :
 - L'absence d'informations sur l'attractivité de la formation.
 - L'implication des professionnels dans le pilotage n'est pas vraiment perceptible.
 - La part d'enseignement assurée par des enseignants-chercheurs est un peu faible.
 - Les partenariats professionnels ne sont pas formalisés.
 - L'absence d'ouverture à la formation continue, et en alternance.
 - La disparité dans la durée des stages.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de proposer à l'avenir un dossier plus complet et plus explicite. Une diversification de l'équipe pédagogique, avec renforcement de la part assurée par les enseignants-chercheurs serait très opportune. Conforter la liaison avec les professionnels et les branches en les impliquant davantage dans le pilotage de la formation (jury de diplôme, de recrutement...) pourrait contribuer à une meilleure qualité de l'insertion des diplômés. Enfin, développer la formation par alternance ou continue serait *a priori* plus adapté que d'autoriser des durées de stage très différentes en formation initiale.